

trois ponts lausannois pour les 50 ans de la Protection civile !

L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lausanne-District a tenu à marquer le jubilé de la Protection civile, qui fête ses 50 ans cette année, en construisant des ponts, symbole du lien et de la solidarité, hautes valeurs de la protection civile de notre pays.

Fondée en 1963, la Protection civile célèbre son cinquantième anniversaire cette année. A cette occasion, des ponts et passerelles sont construits dans le canton de Vaud.

L'ORPC de Lausanne-District a mis sa pierre à l'édifice en construisant pas moins de trois ponts sur la commune d'Epalinges. Inaugurées le 25 septembre en présence des autorités cantonales, locales et régionales, dont Messieurs Maurice Mischler (syndic d'Epalinges) et Marc Vuilleumier (conseiller municipal/Lausanne), ces constructions ont été réalisées dans le cadre de la réfection de sentiers forestiers.

En outre, ces travaux s'inscrivent dans le cursus de formation « pionnier » et « appui » des astreints de Protection civile. Une façon constructive de joindre l'utile à l'agréable qui illustre à merveille l'importance des tâches accomplies tous les jours par les femmes et les hommes de la Protection civile au profit de la communauté. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a initié un certain nombre d'actions pour commémorer le jubilé de la Protection civile dont le projet « 50 ponts » consistant en la construction de 50 ponts et passerelles à travers tout le pays. A l'échelle du canton, ce sont au total dix ponts qui seront construits par les ORPC.

Une cérémonie a eu lieu le 21 juin, sur la place fédérale à Berne, en présence des autorités fédérales et cantonales ainsi que de délégations cantonales de la Protection civile. Lors de cette cérémonie, un plant d'arbre a été remis à chaque canton afin d'être planté en souvenir de ce grand anniversaire. L'Arbre de la Protection civile vaudoise est planté au Centre de compétence de la protection de la population de Gollion.

Ces actions commémoratives rappellent les missions essentielles assumées par la Protection civile en Suisse et dans le canton de Vaud : appuyer, assister et protéger.

Le service du développement de la Ville
et de la communication

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Lt col Marc-André Marchand, commandant de l'ORPC Lausanne-District, service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne, 021 315 31 70
- Alain Monod, conseiller municipal en charge de la protection civile à Epalinges, 079 252 31 07
- Michel Gandillon, officier de presse, service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne, 021 315 39 02

Lausanne, le 25 septembre 2013